



PORTS FRANCS ET ENTREPÔTS DE GENÈVE S.A.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués au siège social de la Société,
6 route du Grand-Lancy, en

assemblée générale ordinaire

jeudi 6 juin 2002 à 16 h 00

Ordre du jour

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'exercice 2001

2. Rapport de l'organe de révision

3. Discussion sur les rapports présentés et approbation du rapport de gestion

4. Décharge au Conseil d'administration

5. Nomination de l'organe de révision pour 2002

6. Divers et propositions.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 2001, le rapport de gestion 2001 et le rapport de l'organe de révision sont déposés au siège de la Société, où les intéressés peuvent en prendre connaissance à partir du 13 mai 2002.

Pour pouvoir assister à cette assemblée, les actionnaires devront avoir déposé leurs actions au siège de la Société le lundi 3 juin 2002 à 17 h. au plus tard.

Le dépôt des actions peut être remplacé par une déclaration de possession avec engagement de conserver les titres à la disposition de la Société jusqu'au lendemain de l'assemblée générale. Cette déclaration est délivrée au siège de la Société, où elle devra être retournée pour le lundi 3 juin 2002 à 17 h. au plus tard.

194218

Le Conseil d'administration